



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté, de la
Légalité et de l'Environnement**

**Bureau de l'Utilité Publique,
de la Concertation et de l'Environnement
Mission Environnement et Enquêtes publiques**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône du 26 mai 2021, il sera procédé à une enquête publique sur la demande de concession d'utilisation du Domaine Public Maritime (DPM) en dehors des ports déposée par la société ORANGE pour le déploiement d'un câble sous-marin de télécommunication transméditerranéen à fibre optique du système "Pakistan and East Africa Connecting Europe" (PEACE MED), depuis un site d'atterrage existant situé à MARSEILLE (plage du Prado) jusqu'à la limite des eaux territoriales françaises.

L'enquête publique, destinée à assurer l'information et la participation du public se déroulera, pendant trente et un jours consécutifs, **du mardi 29 juin 2021 au jeudi 29 juillet 2021 inclus** en mairie de MARSEILLE (Mairie de Marseille – Direction Générale Adjointe de l'Urbanisme, du Foncier et du Patrimoine, 40, rue Fauchier 13233 – MARSEILLE Cedex 20), siège de l'enquête.

En application de la réglementation en vigueur au jour du déroulement de l'enquête publique, les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID 19 (distanciation physique, gestes barrières, etc.) seront fixées au cas par cas, en fonction des possibilités d'accueil du public et de configuration des locaux sous la responsabilité de l'autorité municipale.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne pourra :

- prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur un registre d'enquête, au siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45);
- consulter le dossier sur un poste informatique mis à la disposition du public à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement, Bureau de l'Utilité Publique de la Concertation et de l'Environnement, place Félix Baret, 13006 MARSEILLE (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - Bureau n°421 – Contact préalable au 04 84 35 42 46 ou 42 47);
- consulter le dossier sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône à l'adresse: <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Marseille>
- adresser ses observations et propositions écrites sur le projet au commissaire enquêteur par voie postale à la mairie de MARSEILLE ou par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-ep-peacemedmarseille@bouches-du-rhone.gouv.fr (capacité maxi 5MO).

Monsieur Jean-Pierre VALLAURI, Ingénieur divisionnaire de l'Industrie des Mines, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public et recevra ses observations orales et écrites, au siège de l'enquête, aux jours et heures suivants :

- mardi 29 juin 2021 de 9h00 à 12h00
- mardi 06 juillet 2021 de 13h45 à 16h45
- lundi 12 juillet 2021 de 13h45 à 16h45
- mercredi 21 juillet 2021 de 13h45 à 16h45
- jeudi 29 juillet 2021 de 13h45 à 16h45

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et électroniques et celles, écrites, émises auprès du commissaire enquêteur lors des permanences seront mises en ligne, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône pour être consultables par le public¹. Elles seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, pendant toute la durée de l'enquête.

Après la clôture de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à la mairie concernée et à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet précité.

Au terme de l'enquête publique, l'attribution de la concession est approuvée par arrêté du Préfet des Bouches-du-Rhône.

La personne responsable du projet est la société ORANGE. Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Ludovic CARLIER, Responsable du projet PEACE MED Mobile: 06 73 39 39 88.

Fait à Marseille, le 28 MAI 2021

Le Chef de Bureau de l'Utilité
Publique, de la Concertation, et de
l'Environnement


Patrick PAYAN

¹ Les données personnelles contenues dans les observations et propositions du public, quelles que soient leurs formes, et recueillies au cours de l'enquête environnementale seront dès lors consultables en ligne.